

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28497**

Intitulé

Coach professionnel(le)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Agapé & Co	Gérante

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La certification de Coach professionnel vise les activités suivantes et se découpe en 4 blocs:

Travail sur ses compétences personnelles

Identification de ses qualités et de ses limites. Identification du périmètre du métier. Formation personnelle continue.

Développement commercial de l'activité

Identification de sa cible. Identification des moyens nécessaires. Création d'éléments de communication commerciale. Gestion et suivi des contrats

Formalisation d'une intervention

Exploration de la demande. Création de la relation de confiance. Utilisation d'une grille de lecture et d'une « check list » de pré diagnostic.

Identification de la problématique à résoudre. Conditions de réalisation de la prestation. Contractualisation

Réalisation d'une prestation de coaching

Pose du diagnostic. Modélisation des individus, des systèmes et des organisations. Mise en place de techniques de changement issues de divers cadres de référence (PNL, Analyse Transactionnelle, Systémique, etc.). Prescription de tâches métaphoriques ou d'actions à mener.

Restitutions pendant le coaching. Clôture de la prestation de coaching. Réalisation d'un coaching d'équipe ou team building. Supervision et suivi de formations. Participation à des groupes d'analyse de pratique

Les capacités attestées :

Identifier ses propres forces et faiblesses et la qualité de sa relation à l'autre. Savoir recevoir des feedback et tenir compte des pistes d'amélioration qui lui sont proposées. Générer ses propres changements : se fixer un objectif de développement des compétences personnelles et professionnelles et les atteindre. Différencier les postures et périmètres des métiers de l'accompagnement pour adopter la posture appropriée à la commande du client. Être ouvert à d'autres modèles de références et à enrichir sa pratique grâce à eux. Présenter oralement un projet de développement d'une activité de coaching. Imaginer et présenter des documents de communication : logo, charte graphique, etc. Chercher et synthétiser les informations utiles à une connaissance globale de l'entreprise, sa culture, son positionnement sur le marché, son CA, le nombre de salarié, ses produits, etc. Modéliser l'entreprise ou le système. Créer d'emblée une relation de confiance avec le client en observant ses comportements et écoutant attentivement la structure de son langage. Recueillir les informations nécessaires au diagnostic de coaching. Conduire un entretien en posant des questions de pertinence. Mettre à jour de la manière la plus exhaustive possible la situation problématique, ses causes et la situation désirée et relever les incohérences. Cadrer sa prestation en définissant son périmètre d'intervention et en rappelant son cadre éthique. Expliquer clairement les concepts de confidentialité, de règles déontologiques, et de méthodologie.

Rédiger un « plan de vol » intégrant du coaching pour répondre à la problématique identifiée. Ajuster un « plan de coaching » en fonction des remarques du client et/ou de ses contraintes. Manifester de la flexibilité dans la prise en compte des contraintes du client tout en respectant son cadre de travail. Affiner son diagnostic en utilisant divers cadres de référence : les outils de modélisation de la PNL, les grilles de lecture de l'Analyse Transactionnelle, de l'Analyse Systémique et IOS (Interventions Orientées Solution. Savoir expliquer de manière simple et compréhensible ses grilles de lecture et ses techniques d'intervention. Faire preuve de pédagogie et de capacité à transmettre de manière simple des mécanismes quelque fois complexes. Faire prendre conscience à son client, avec bienveillance, de sa propre responsabilité dans le problème et par conséquent de son nécessaire engagement dans la solution. Modéliser une personne ou un système. Choisir les outils de changement appropriés, les coordonner entre eux, mesurer l'impact de chacun. S'assurer de la pérennité du changement en mettant en place des outils de contrôle continu. Partager les outils et leur mode d'utilisation pour rendre le coaché autonome. Une fois le coaching terminé, lui rendre la main sur ses propres processus de transformation. Proposer au client des outils de mesure pour qu'il puisse lui-même évaluer son changement.

Restituer, par étapes clés, le processus qui a permis le changement. Mobiliser les ressources nécessaires au changement à long terme. Réaliser un coaching d'équipe en vue d'atteindre un objectif fixé. Décrire son propre processus de développement et les impacts sur sa compréhension des problématiques et des comportements des clients

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Interventions en entreprises ou organisations : Le coach professionnel peut intervenir dans tous les types d'organisations publiques ou privées, de toutes tailles et dans tous les secteurs d'activités. Dans ce cas, le coach professionnel a - a minima- deux "clients", à savoir l'individu ou les individus, et l'organisation commanditaire de la prestation.

Interventions individuelles : Elles concernent le plus souvent un seul individu, mais peuvent parfois s'étendre à son entourage proche. C'est le cas dans un cadre familial, sportif ou privé.

Interventions auprès d'un sportif ou d'une équipe de sportifs : Il ne faut pas confondre avec le « coach sportif » qui s'attache à développer également les capacités physiques du ou des sportifs, le coach-formateur se rapproche plutôt d'un préparateur mental.

Coach d'entreprise / professionnel, Coach familial, Coach individuel / personnel, Coach sportif (préparateur mental), Coach scolaire;

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1502 : Développement des ressources humaines

M1503 : Management des ressources humaines

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

Réglementation d'activités :

La profession de coach n'est pas encore réglementée. Cependant les associations de coaches reconnues exigent la signature d'une charte déontologique, par exemple :le code éthique d'ICF, le code de déontologie du Conseil Européen du Mentorat et du Coaching (EMCC), le code déontologique du Collège des Coaches de NLPNL.

Modalités d'accès à cette certification :

Descriptif des composantes de la certification :

La validation totale du titre s'obtient ainsi :

validation des 4 blocs de compétences + présentation orale devant un jury d'un mémoire professionnel + stage.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 28497 - Acquérir les compétences en communication de base utiles au coaching	<p>Compétences professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - créer un rapport de confiance, - pratiquer l'écoute active, - poser des questions ouvertes, - se fixer et atteindre son objectif au cours d'un entretien. <p>Modalités d'évaluations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en situation professionnelle reconstituée visant à valider l'acquisition des compétences de base précitées. <p>Ce bloc fait l'objet d'un certificat spécifique.</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 28497 - Développer son activité commerciale	<p>Compétences professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • concrétiser son offre de service • définir ses cibles, • rédiger une offre de services, • choisir un statut pour exercer le métier cible. <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en situation professionnelle portant sur une présentation écrite et orale de l'offre commerciale et des supports commerciaux. • Etude de cas réels visant la réalisation d'une proposition commerciale, • Simulation de rendez-vous commercial, • Proposition commerciale écrite. <p>Ce bloc fait l'objet d'un certificat spécifique.</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 28497 - Formaliser une intervention de coaching dans une entreprise	<p>Compétences professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre une méthodologie complète pour recueillir la demande d'un commanditaire - comprendre et analyser son besoin, - identifier sa problématique et les sources éventuelles de dysfonctionnements - rédiger et proposer un plan d'actions et une perspective de changement en utilisant diverses grilles de lecture - proposer un contrat de coaching adéquat - Utiliser des techniques avancées de communication visant à mieux comprendre la problématique de son client. <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en situation professionnelle reconstituée avec des techniques imposées. • Etude de cas visant l'acquisition de la méthodologie complète par l'étude de personnalités imposées. <p>Ce bloc fait l'objet d'un certificat spécifique.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 28497 - Réaliser une prestation de coaching complète	<p>Compétences professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - conduire un accompagnement complet en utilisant des tableaux de bord pour diagnostiquer la situation de départ et la situation cible auprès d'une personne ou d'une équipe - croiser divers cadres de référence pour expliciter la démarche entreprise - mettre en œuvre des actions ciblées en individuel et en collectif - tenir un rétroplanning et un plan de coaching de manière flexible et structuré - clôturer une prestation auprès du commanditaire. <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en situation professionnelle avec la réalisation de prestations complètes de coaching supervisées et non supervisées avec vidéo, à partir de cas réels. • Etude de cas et restitution complète écrite d'une intervention de coaching dans une équipe, à partir de cas réels. <p>Ce bloc fait l'objet d'un certificat spécifique.</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	3 professionnels 2 représentants d'AGAPE & CO
En contrat d'apprentissage		X
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation		X
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2015	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 07 avril 2017 publié au Journal Officiel du 21 avril 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Coach professionnel(le)" avec effet au 22 janvier 2012, jusqu'au 21 avril 2020.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

[page internet](#)

Lieu(x) de certification :

ESPACE AGAPE

431 chemin de la Massoque

83330 Le Castellet

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ESPACE AGAPE , 431 chemin de la Massoque, 83330 Le Castellet

Historique de la certification :